

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**REUNION DU 17 MARS 2015****DECISION****Numéro 15 – 03 – 026****Décision 13 : Le plan d'équipement 2015.**

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 4 février 2015, s'est réuni le 17 mars 2015 à partir de 9 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (5 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Étaient présents : Messieurs André Cellier (Vice-président) ; Georges Dru (Vice-président) ; Claude Giraud (Vice-président) ; Claude Liogier (5^{ème} membre du bureau) ; Bernard Philibert (Président).

Exposé du rapport effectué par le Président :

La révision du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR) – s'appuyant sur les principes de polyvalence des engins et de réduction du parc - a permis d'arrêter des objectifs de dotation en véhicules.

Pour mettre en œuvre les acquisitions d'engins et pour procéder à leur renouvellement, principalement en raison de leur vétusté, le conseil d'administration a fixé le 19 janvier 2006 des durées d'amortissement financier à partir desquelles un programme d'équipement pluriannuel a été élaboré (pour rappel, les biens ne sont pas remplacés systématiquement après leur fin d'amortissement comptable).

Pour appliquer ce programme, un plan pour l'acquisition des véhicules est proposé pour un montant de 1 992 700 €. Il concernerait principalement des engins pour la couverture des risques courants (ambulances) et des véhicules de liaison. Il pourrait également à nouveau intégrer l'acquisition d'un véhicule de liaison électrique.

**Vu le rapport présenté par le Président,
le bureau prend la décision suivante :**

Article 1 : Le bureau du conseil d'administration approuve le plan d'équipement des matériels pour 2015 tel que qu'annexé ci-joint.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental
d'incendie et de secours de la Loire



Bernard PHILIBERT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20150317-15-03-026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2015

Publication : 26/03/2015



Plan d'équipement 2015

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2015

Publication : 26/03/2015

Types d'engins	Prix unitaire estimé	Plan d'équipement 2012 (quantité)	Prévision de dépenses
Cellule de ventilation d'air respirable et d'éclairage CEVARE	200 000	1	200 000
Bras élévateur aérien BEA	270 000	2	540 000
Camion citerne feux de forêt CCF	223 000	1	223 000
Véhicule de secours et d'assistance aux victimes VSAV	83 500	6	501 000
Véhicule de transport de personnel et de matériel VTPM	31 800	3	95 400
Véhicule de protection VPRO	52 000	2	104 000
Equipement Véhicule de secours aquatique VSA	15 000	1	15 000
Equipement Véhicule de transport de personnel et de matériel VTPM	5 800	6	34 800
Véhicule de liaison hors route VLHR type1	18 500	7	129 500
Véhicule de liaison tout usage VLTU	13 000	5	65 000
Véhicule de liaison VL	11 000	5	55 000
Equipement de véhicule atelier VAT	15 000	1	15 000
Véhicule de liaison électrique	15 000	1	15 000
TOTAL INVESTISSEMENT		40	1 992 700

